

RÉFÉRENDUM COMMUNAL EN VILLE DE GENÈVE

Non au Parking privé «Clé de Rive»

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs de la commune de Genève, demandent, conformément aux articles 68, 77 à 79 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que les délibérations I à III (PR – 1305) du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 13 novembre 2019, ouvrant trois crédits d'un montant total brut de 34'130'500 francs destinés à l'aménagement piéton des rues Pierre-Fatio, Aoste, Ami-Lullin, cours et rond-point de Rive, à la réaffectation en zone piétonne des rues du Port, du Prince, Tour-Maîtresse, Robert-Estienne, Arducius De-Faucigny, Petit-Senn et Louis Duchosal et aux travaux d'assainissement, ainsi que moyennant contrepartie, d'un achat d'actions de la société Parking Clé de Rive SA et l'octroi d'un droit de superficie en faveur de celle-ci pour la construction d'un parking soient soumises à la votation populaire.

La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur la commune de Genève et les étrangères et les étrangers domicilié(e)s dans la commune et ayant leur domicile légal en Suisse depuis au moins 8 ans peuvent signer ce référendum communal. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

| NOM (majuscules) | Prénom (usuel) | Date de naissance JJ / MM / AAAA | Canton d'origine | Domicile adresse complète : rue, numéro, code postal et localité | Signature |
|------------------|----------------|-------------------------------------|---------------------|--|-----------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

**À RENVOYER AU PLUS TARD LE 6.1.2020,
À COMITÉ RÉFÉRENDAIRE, CP 2070, 1211 GENÈVE 2**